

LOI EL KHOMERI : AMPLIFIER LA MOBILISATION FACE AU DENI DE DEMOCRATIE

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3.

Inacceptable !

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas !

Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdure dans le projet de loi. **scandaleux !**

Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.



Les agents des Finances Publiques ont toute leur place dans cette mobilisation:

Dans le public comme dans le privé, c'est bien aux droits et garanties, à l'emploi, aux salaires que le gouvernement s'en prend.

Au surplus, ce qui est insupportable à tout ce beau monde libéral c'est qu'il puisse encore exister des services publics dévoués à l'intérêt général et échappant encore à la logique du profit financier privé. Voilà pourquoi ils s'emploient, sous toutes les formes possibles, à faire régresser les missions de services publics et à détruire le statut général des fonctionnaires. PPCR, RIFSEEP, retenue à la source fermetures et restructurations de services, suppressions d'emplois sont là pour le démontrer. C'est bien cette politique qui frappe de plein fouet la DGFIP.

Laisser passer la loi El Kohmri:

Ce serait donner du poids aux volontés gouvernementales et patronales de liquider notre statut, nos droits et garanties.

Ce serait permettre que les directeurs locaux de la DGFIP aient de plus en plus de latitude pour décider arbitrairement des affectations et des promotions. Nos revendications d'agents de la DGFIP sont donc pleinement partie prenante de la lutte contre la loi « travail ». Elles ont les mêmes racines, elles ont les mêmes objectifs de justice, de progrès social et d'égalité de traitement des salarié-e-s.

L'utilisation du 49-3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70% de la population est inadmissible, une véritable honte ! Cette décision ne vient que s'ajouter à un processus antidémocratique depuis le début. Faut-il rappeler la non consultation des organisations syndicales avant l'écriture du texte, les rencontres éclair avec la Ministre du travail, le blocage des votes à l'Assemblée nationale ?

Les salariés sont méprisés, les citoyens bafoués et leurs représentants ignorés.

Continuons la lutte !

A Cahors : Rassemblement le 17 Mai à 17h30 sur le parvis de la Mairie